Jean Bte Bara

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1785 Sorti :

Né à Charleville (Ardennes) , le 21 Sept. 1761

Mort à Vouziers " , le 21 Xbre 1824

Membre du Conseil des Cinq Cents et du Tribunat

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
prêtre de l'Oratoire

Voir:

Robinet: Dict. de la Révolution, t. I, p. 94.

Le Confrère Jean Bte Bara

Ch. M. 616, p. 54, Nº 385 =

Le Confrère Jean Bte Bara, clerc tonsuré, né à Charleville le 21 sept. 1761,
fils de Jean Bara, marchand et d'Anne Duprout
humanités à Charleville, philosophie et théologie à Reims
entré à Paris le 3, admis le 14 février 1785
a payé le 1 quartier de la pension, on lui a promis grâce du surplus ; mais il
s'entretiendra Sorti.

MM 617 P 178 N 5078 =
Le confrère Jean Bte Bara tonsuré
né à Charleville, Dioc Reims 21 sept. 1761
fils de Jean Bara, marchand et Anne Duprout
humanités à Charleville, philos. et théol. à Reims
entré à Paris le 3, admis 15 fév. 1785
pension 100# et entretien Sorti mal

Robinet = Dict. de la Révolution, t. I. p 94 =

Jean Bte Barat, législateur et magistrat, né à Charleville (Ardennes) le 21 sept. 1761 mort à Vouziers (Ardennes) le 21 Xbre 1824, devint sous la Révolution commissaire près l'administration centrale du département des Ardennes, et le 23 germinal an VI fut élu député du département au conseil des 500. Il approuva le coup d'état de brumaire et fit partie de la commission intermédiaire chargée de l'organisation gouvernementale d'après la constitution de l'an VIII. Il fut de la première promotion du Tribunat. Après la suppression de ce corps, Bara fut commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal de Mézières

---